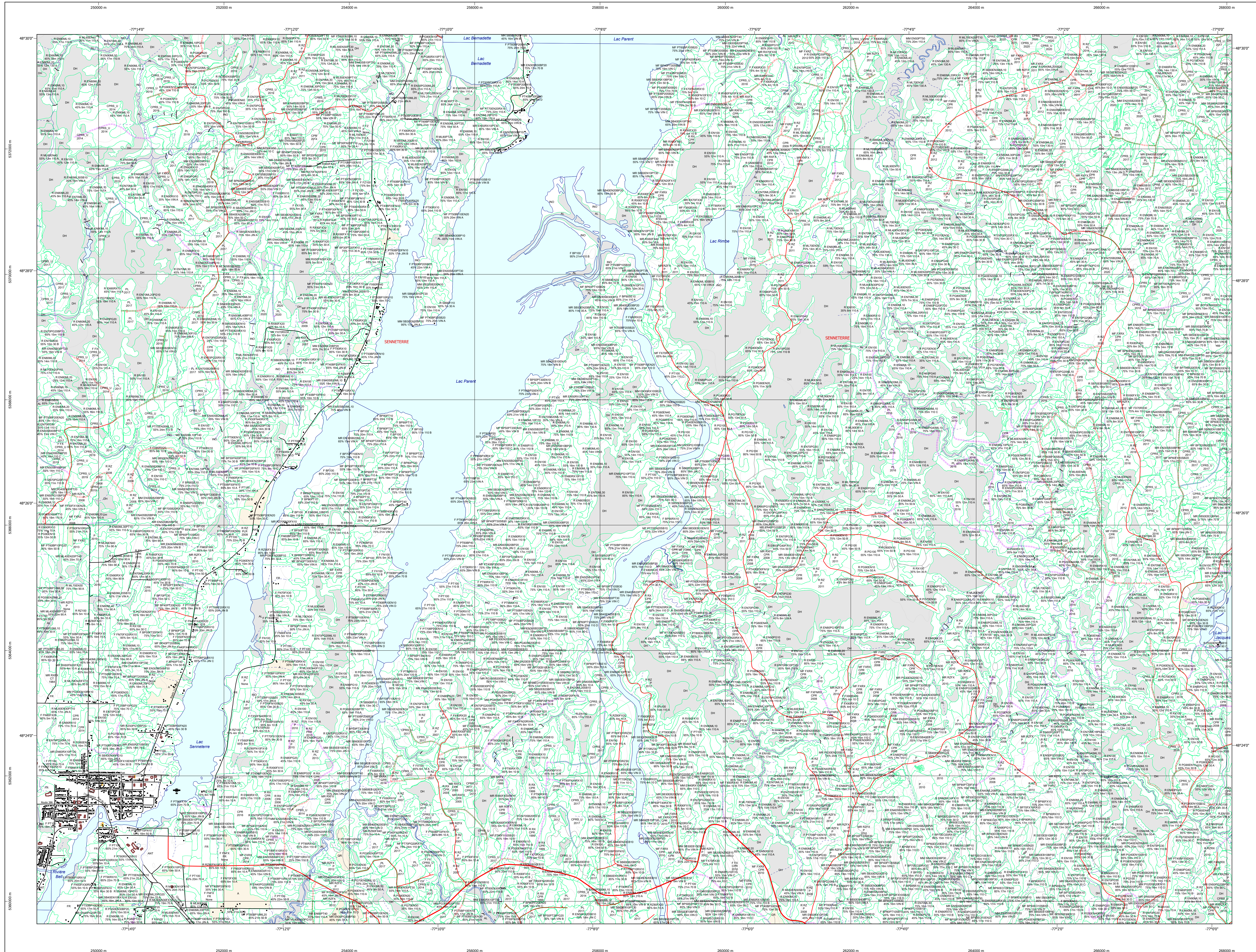


# Carte écoforestière

## STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



**Paramètres utilisés pour la cartographie**

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
F#0000000A10	Essence de Se-AFP	X	X		
1706	Général de couvert forestier (NF)	X	X		
12	Hauteur (mètres pds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
10	Classe de coupe	X	X		
10	Classe de coupe (Se-AFP)	X	X		

La densité est estimée par classe, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (± 20%).

**Exemple d'appellation**

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F#0000000A10	R#0007100	R#02	EP#	DH	NF
75% 12m J#10	75% 4m 20	CT 2007	EP# 2018		

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**  
 Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.  
**RÉSINEUX**  
 Les résineux constituent 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUX**  
 Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE SANS DOMINANCE**  
 Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
 Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.  
**MF**  
 FEUILLEUX  
 Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.  
**F**

CODE RÉSINEUX	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épinette blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épinette noire	BJ Bouleau jaune	FP Féline rouge
EU Épinette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FR Féline
EV Épinette de Norvège	CB Chêne blanc	FZ Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Chêne cendre	FX Feuillus indistinctes
MI Mélèze hybride	CH Chêne à gros fruits	FY Feuillus redessés indistinctes
MA Mélèze américain	CM Chêne à petites feuilles	FA Feuillus à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CI Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
MC Mélèze commun	CA Chêne à feuillage caduc	NE Noyer noir
PC Pin rigide (des côtes)	CR Chêne rouge	OA Orme d'Amérique
PI Pin rigide (des côtes)	CT Chêne blanc	OB Orme
PN Pin naturel	EA Ébale argente	OV Orme de Virginie
PR Pin rouge	EB Ébale noir	PA Peuplier baumier
PS Pin sylvestre	ED Ébale rouge	PE Peuplier naturel
PT Pin tordu	EE Ébale blanche (de l'Est)	PF Peuplier d'Amérique
RS Résineux résineux	ES Ébale à sucre	PL Peuplier de la Rivière
RN Résineux non résineux	FR Feuillus blancs (de l'ouest)	PT Peuplier à fleurs rembrées
SB Sapin Baumeier	FS Feuillus sur stations humides	TA Tilleul d'Amérique
TO Thuja occidentale	FN Feuillus non commerciaux	

**CLASSES D'ÂGE**

PEUPLIEMENTS ÉQUIVOCUES	10	30	50	80	110	130
PEUPLIEMENTS INÉQUIVOCUES						

Jeune inéquivalente (JIN) / Vieille inéquivalente (VIN)

**Étage**  
 Intérieur (INT) / Supérieur (SUP)

Monétage (MO) : Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture > 25%  
 B-étage (BU) : Couverture > 25% et Couverture > 25%  
 Multiétage (MU) : Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inéquivalents (JIN) et vieux inéquivalents (VIN).

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CM Coupe de maintenance
DT Dépeçage total	CO Coupe d'amélioration
EP Epidémie grave	CD Coupe en damier
VER Végétation grise	CE Coupe à diamètre limite
	CEA Coupe progressive inégale
	CP Coupe de présilage
	CJ Coupe de présilage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CU Coupe de présilage par trouées
	CUP Coupe progressive inégale par régénération par trouées
	CUT Coupe progressive inégale par trouées
	CON Conversion de peuplement
	COF Coupe progressive inégale (coupe finale)
	CPC Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CPH Coupe avec protection de la haute
	CPF Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CPG Coupe progressive inégale
	CPH Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
	CPR Coupe avec protection de la régénération
	CPT Coupe avec protection des petites
	CRS Coupe de régénération dans un brûlis
	CRS Coupe de régénération et des résidus
	CRS Coupe avec réserve de semencier
	CRS Coupe de succession
	CT Coupe totale
	DEP Dépeçage partiel
	ENS Ensemencement
	ENR Ensemencement avec mini-semis
	EP Dépeçage complet de la régénération naturelle
	ETR Friche
	F Planation
	FLB Planation de bouclures
	FLB Planation à racines nues
	FLB Planation avec semis en récipients
	FRB Récupération de régénération pour constituer l'équipement d'une plantation
	RA Régénération de site d'infrastructure abandonnée
	RAA Régénération de site d'infrastructure abandonnée
	RS Récupération en vert d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive inégale par trouées agrandies
	RPB Coupe de régénération partielle dans un brûlis
	RPB Récupération dans les bandes vertes
	RRB Régime de régénération
	RRB Régime de régénération avec régénération visible sur la photo aérienne
	RNB Régime de régénération pour l'équipement de plantation
	RNB Régime de régénération
	RNB Régime de régénération pour l'équipement de plantation
	RNB Régime de régénération

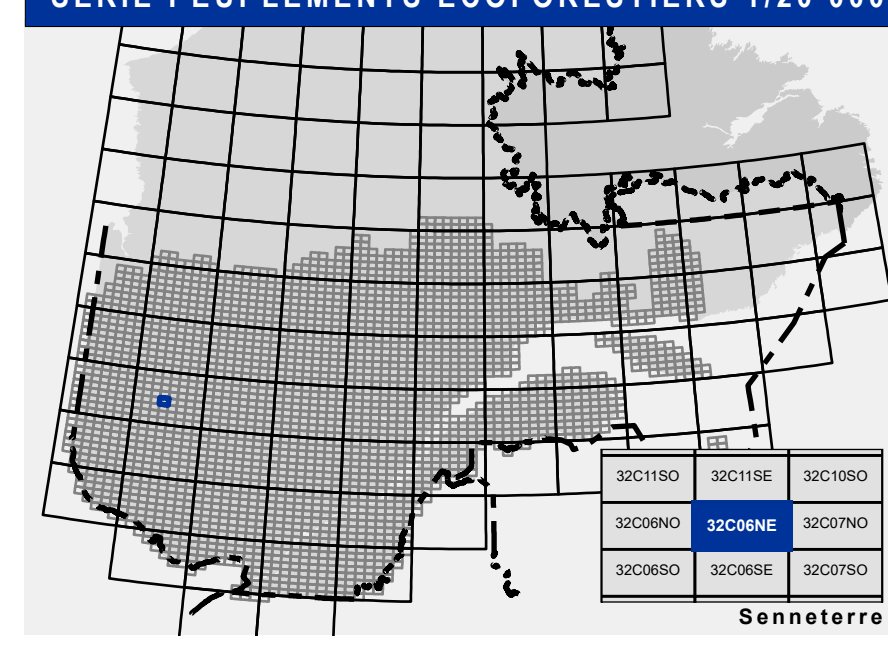
**TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS**

CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH	Déroulé ou semi-déroulé humide	0% à 3%
DS	Déroulé ou semi-déroulé sec	4% à 9%
AL	Aulnaie	9% à 15%
		16% à 20%
		21% à 25%
		26% à 30%
		31% à 40%
		41% et plus

**CODE NON FORESTIER**

A	Terrain agricole	CO	Graville
AE	Aire d'emplacement et d'embranchement de plus	ND	Site inondé, site exondé
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	TE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine	MF	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine
CFO	Camp forestier	NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
		RO	Route et autoroute (empiré)

### SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF : Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, site, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Courbe de niveau**

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

**Morcellement**

- Morcellement foncier

**Frontières**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Peuplement écoforestier**

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

**Matadonnées**

- Surface de référence géodésique
- Système de référence géodésique
- Projet cartographique
- Origine des altitudes
- Équidistance des courbes de niveau
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006
- Longitude (origine méridien central)
- Latitude (origine Équateur) 0°
- Coordonnées d'origine
- Facteur d'échelle

**Sources**

- Donnée
- Assise cartographique (données topographiques)
- Organisation
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Date
- 14/04/2005
- 08/06/2022

**Informations forestières**

- Nombre inventaire arborescent
- Année des photos pour la production de la carte (Expertise de recensement géométrique)
- Date de mise à jour périodique
- Superficie minimale d'appellation des peuplements
- 4 hectares
- 5e programme
- 2018
- June 2022

**Réalisation**

- Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
- 7171 310 48126/151N
- 78° 30' ouest
- 0°
- X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- 0.9999

**AVERTISSEMENT**

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec